

AVIS

Commune de Faimés

Service de l'urbanisme

SA Thomas & Piron Home La Besace 14 à 6852 Our Paliseul

fait(font) savoir qu'il(s) a(ont) introduit une demande de

PERMIS D'URBANISME

ayant trait à un terrain sis : Rue des Brocalis - 4317 Viemme

dont la référence cadastrale est : Viemme (4) section A n° 444 W

Le projet consiste en la construction de 14 habitations unifamiliale et la création d'une voirie et présente les caractéristiques suivantes :

- Application de l'article R.IV.40-1.§1.7° du CoDT« les demande de permis d'urbanisation, de permis d'urbanisme ou de certificats d'urbanisme n°2 visées à l'article D.IV.41 »**
- Application des articles 7 et suivants du décret du 6 février 2014 relatif à la voirie communale ;**

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à :
Le 20/01/2021	Le 27/01/2021	Administration communale rue A. Braas n°13 à 4317 FAIMES, le 01/03/2021 à 11h	Collège des Bourgmestre et Echevins rue A. Braas n°13 à 4317 FAIMES

Le dossier peut être **consulté** à l'Administration Communale rue Adolphe Braas n°13 à 4317 FAIMES à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête :

- chaque jour ouvrable pendant les heures de service : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 **uniquement sur rendez-vous** (019/339856 ou urbanisme@faimes.be).
- le samedi de 10h00 à 12h00 **uniquement sur rendez-vous pris au minimum 24h à l'avance** (019/339856 ou urbanisme@faimes.be).

Les observations écrites peuvent être envoyées à l'Administration Communale, soit par courriel à urbanisme@faimes.be, soit par fax au 019/339776, soit par courrier postal à l'Administration Communale rue Adolphe Braas n°13 à 4317 FAIMES.

Les observations verbales pourront être recueillies à l'Administration Communale rue Adolphe Braas n°13 à 4317 FAIMES pendant les heures de service : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 **uniquement sur rendez-vous** (019/339856 ou urbanisme@faimes.be).

A FAIMES, le 20/01/2021.

Le Bourgmestre
E. Cartuyvels